



**HAL**  
open science

## Territorialité des "Chinois" et des "Libanais" guyanais

Isabelle Dubost

► **To cite this version:**

Isabelle Dubost. Territorialité des "Chinois" et des "Libanais" guyanais. S. Mam Lam Fouck. Comprendre la Guyane d'aujourd'hui. Un département français dans la région des Guyanes,, 2007. hal-01656084

**HAL Id: hal-01656084**

**<https://hal.science/hal-01656084v1>**

Submitted on 7 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de Serge Mam Lam Fouck

# *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*

Un département français dans la région des Guyanes



IBIS ROUGE EDITIONS

2007



## Territorialité des « Chinois » et des « Libanais » guyanais<sup>1</sup>

Isabelle DUBOST<sup>2</sup>

Où situer la Guyane ? Pour les géographes, ce pays appartient au continent sud-américain, pour les anthropologues, il est inclus dans les « Amériques Noires », territoire partageant un patrimoine historique, celui de la colonisation avec la violence à l'encontre des peuples autochtones, de l'esclavage et du système de plantation... et une diversité culturelle. Dès lors que l'on s'intéresse aux migrations, on découvre très vite qu'il est à l'interface entre Amérique du sud et Caraïbe.

Historiquement constituée autour et par des migrations multiples, la Guyane est une centralité pour de nombreux migrants et, ce, à plus d'un titre. Tout d'abord, elle est un passage obligé dans des filières de migrations, marquant ainsi un lien entre continent et pays insulaires. Ensuite, elle est une escale, un espace-temps transitoire dans un parcours familial et professionnel, afin de s'adapter et de s'initier à un métier et de constituer des réseaux commerciaux. C'est ainsi que les « Chinois », les « Libanais » et leurs descendants ont inventé un territoire articulé autour d'espaces et de réseaux faisant fi des limites institutionnelles.

- 
- 1 Article faisant suite à l'intervention au colloque *Guyane, histoire et mémoire*, APHGG, SAAHG, UAG-IES Guyane, Cayenne, 16-18 novembre 2005. Cette recherche, qui s'est déroulée exclusivement à Cayenne sera élargie à d'autres communes. Elle s'inscrit dans un programme comparatiste entre les « Chinois » et les « Libanais » en Guyane et les « Chinois » et les « Syriens » à la Martinique. Pour les « Chinois », les enquêtes ont surtout été menées auprès des Hakkas pour les deux territoires et se poursuivront également auprès des Chinois du Zhejiang. La démarche est comparatiste et ce, à plusieurs échelles puisque les investigations portent sur deux territoires, deux sociétés et deux groupes sociaux. Bien qu'il ne soit pas très fréquent en anthropologie, ce choix semble le plus pertinent. D'une part, pour comprendre les variantes et les similitudes dans les mobilités et les modes d'installation de ces migrants dans deux espaces distincts. D'autre part, pour comprendre les modalités d'accueil de deux sociétés fort différentes, quoique qu'ayant un patrimoine commun et partageant le même cadre institutionnel.
  - 2 Membre du CRILLASH (Centre de recherches interdisciplinaires en langues, lettres, arts et sciences humaines, UAG - Martinique), chercheur associé au CRPLC (Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe, UMR 8053, UAG - Martinique) et à MIGRINTER (Migrations Internationales, espaces et sociétés, UMR 6588, CNRS - Université de Poitiers).



Ces commerçants, en expérimentant la mobilité, ont créé à travers leurs pratiques économiques et sociales une forme de territorialité désolidarisée des espaces politiques, franchissant ou transgressant ainsi les frontières. Certes, l'appartenance institutionnelle de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe à la nation française facilite la mobilité entre ces trois espaces, mais la réalité de ces groupes est au-delà. Elle est fondée sur des réseaux familiaux, transnationaux et, parfois, diasporiques même si, pour certains, le choix d'une installation a été réalisé.

Cette territorialité englobe les trois départements français d'Amérique et génère des liens tout à la fois familiaux et économiques, malgré des différences très fortes. Ainsi en analysant l'espace migratoire et les modalités de l'installation, un maillage territorial élaboré se dévoile. Cette forme de territorialité particulière entraîne une grande capacité d'adaptation et génère des stratégies de négociation afin de trouver les meilleures opportunités sociales pour exister au sein d'une société d'accueil.

Ce maillage territorial s'est révélé lors d'enquêtes auprès de groupes ayant participé aux mêmes immigrations à la Martinique. En effet, les interlocuteurs, qu'ils soient « Chinois » ou « Syriens<sup>3</sup> », parlent de la Guyane dans leur histoire de vie. Ainsi, une logique s'est imposée : celle d'une nécessaire incursion dans ce monde guyanais qui agit comme un référent dans des parcours migratoires. Des filières professionnelles et des itinéraires familiaux ont été retracés afin de comprendre ce processus d'échange.

### **Territoire de ma migration**

#### *Un espace migratoire international*

Concernant ces deux groupes l'espace migratoire est vaste puisqu'il s'étend de l'Asie et du Proche Orient jusqu'aux «Amériques», terres mythiques pour de nombreux migrants en quête d'avenir.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, période d'essor du capitalisme, les pays en voie d'industrialisation ont un besoin élevé de main-d'œuvre. Des pays comme la Chine ou le Liban deviennent alors de véritables bassins d'émigration pour répondre à cette demande.

L'émigration chinoise massive s'inscrit dans un mouvement migratoire international. Elle répond à un contexte difficile en Chine et à de nouvelles exigences économiques, principalement dans les territoires qui abolissent l'esclavage dans la Caraïbe et dans les colonies françaises, hollandaises et anglaises en Asie du sud-est (Indochine, Indonésie, Malaisie, Singapour...) (E. Ma Mung, 2000 : 16). La Chine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle subit deux guerres liées à l'opium (1840-42 et 1856-60) et une révolte. Ces événements provoquent des famines très graves. Assortis aux traités des guerres de l'opium, ils

---

3 Appellation générique pour désigner les descendants des migrants d'origines palestinienne, libanaise et syrienne.

entraînent l'établissement du « *coolie trade* autorisant les puissances coloniales à embaucher des travailleurs pour mettre en valeur leurs dépendances » (*ibid.* 17). Ainsi, ce sont des petits paysans très pauvres, recrutés sous contrat, qui partent tenter leur chance. Au début du <sup>xx</sup>e, on estime à 8 millions le nombre d'émigrants contractualisés<sup>4</sup>, originaires des provinces du sud (Guangdong, Fujian, Hainan). Des migrants s'installent en Jamaïque dès 1852, à Cuba en très grand nombre dès 1847<sup>5</sup>, à Trinidad<sup>6</sup>... Suite aux émancipations, ils sont sollicités pour travailler sur les plantations<sup>7</sup>, dans le cadre d'une planification, mais les objectifs ne sont pas toujours atteints.

Dans les années 1970, d'autres migrations chinoises se déploient vers la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, en provenance de la province du Zhejiang sur la côte est. Elles s'inscrivent dans un processus fort différent des précédents. En effet, elles s'appuient sur des choix individuels et ne sont plus organisées dans un cadre institutionnel.

L'émigration libanaise<sup>8</sup>, quant à elle, est forte jusqu'à l'indépendance de 1943. Environ la moitié de la population aurait quitté le pays en direction des Amériques (Etats-Unis, Argentine, Brésil...), en direction également de l'Australie et de l'Afrique occidentale. Ce sont surtout les Chrétiens maronites qui sont les plus nombreux émigrants. Plusieurs raisons sont à l'origine de ces départs.

La première est d'ordre ethnique et politique. Le Liban constitue une partie de l'Empire ottoman jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Durant cette période, il est confronté à une grande instabilité politique et économique. Une guerre civile oppose les Druzes et les Chrétiens maronites, ces derniers subissent des massacres en 1841, 1855 et surtout en 1860. Les Turcs n'assurent pas la protection de cette population qui préfère fuir. L'intervention de la France permet en 1864 de créer une région autonome autour du Mont Liban, administrée par un gouverneur maronite. La seconde est économique. Les campagnes sont sujettes à une misère importante (rareté de terres arables, sécheresse, faible productivité...) et à une forte densité et natalité. Ces conditions de vie difficiles provoquent une émigration qui se poursuivra durant le

4 Essentiellement des hommes.

5 Selon D. Helly (1979 : 89), l'effectif serait de 150 000 personnes.

6 Certains auteurs parlent de route caribéenne pour définir ce courant migratoire (J. F. Doulet – M. A. Gervais-Lambony, 2000 : 211).

7 Les planteurs ont œuvré dans ce sens, constituant de véritables lobbies : « the first attempt to recruit Chinese labor to work Trinidad's plantations was a complete failure ; rather, the eventual migration of almost 18 000 Chinese to Britain's Caribbean colonies in the late nineteenth century was the result of planter lobbying for new labor inputs and the presence of British officials on the China coast to facilitate out-migration » (A. Wilson, 2004 : xvi).

8 Des liens ont été maintenus avec le pays d'origine puisqu'une Direction des Libanais d'outre-mer a été créée au sein du ministère des Affaires étrangères.



Mandat français sur les territoires de la Syrie et du Liban (1920-1943)<sup>9</sup>. A partir des années 1920, la population migrante change et ce sont des instruits et des urbains qui prennent la relève. Par la suite, les lois américaines restrictives sur l'émigration entraînent un redéploiement de l'immigration libanaise vers l'Amérique latine. Un ralentissement des départs sera sensible après l'indépendance puis des flux importants reprendront au moment de la guerre civile (1975-1990).

Les immigrants levantins sont donc originaires de la Grande Syrie constituée des régions de Damas, d'Alep et de Beyrouth, du Mont Liban et de Jérusalem, ce qui explique les différentes appellations comme « Turcos<sup>10</sup> » au Pérou, « Syriens » à la Martinique.... Attirés par les Amériques<sup>11</sup>, leur chemin s'est parfois arrêté dans la Caraïbe par hasard : les migrants au départ de Beyrouth transitent par Marseille, Gênes, Naples ou Barcelone et, par tromperie, méconnaissance ou événement familial, débarquent dans des ports bien loin de leurs rêves. Obligés de travailler pour survivre, ils s'installent alors.

#### *Parcours migratoires vers la Guyane*

C'est dans ce contexte international que prennent place les migrations de ces populations en Guyane.

Les Chinois contractuels qui s'installent en Guyane dans les années 1850, suite à l'abolition de l'esclavage, proviennent de la province du Guangdong<sup>12</sup>, centre portuaire important à cette époque, et plus précisément de la région de Canton, près du delta de la Rivière des Perles. Tout comme à la Martinique, ils appartiennent à la population des Hakkas, parlant la langue Hakka. Une seconde vague de migration, toujours Hakka, se situe dans les années 1920-1940. Une troisième débute vers 1970 et se développe depuis une dizaine d'années. Elle concerne des Chinois originaires de la province du Zhejiang, vraisemblablement des Qingtian<sup>13</sup>. Enfin, des Chinois viennent de Hong Kong. Ce sont des Cantonnais et des Hakkas ayant transité ou vécu à Hong Kong. Ceux du Zhejiang et de Hong Kong parlent le mandarin, langue

9 Mais les autorités seront plus vigilantes à l'égard des agents de recrutement.

10 En référence à l'Empire ottoman.

11 Des Libanais se sont installés en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Equateur, en Bolivie...

12 Le Guangdong est « la première province d'émigration par le nombre de ses expatriés, enregistrant en fait la présence de plusieurs populations dont les Hakkas, les Teochiu et les Cantonnais. Estimés en 1957 à 8,2 millions, ils constituaient les deux tiers de l'ensemble des Chinois d'outre-mer (...) » (E. Ma Mung, 2000 : 37).

13 Originaires de la ville portant le même nom. Cette migration est multipolaire. Pour les « Amériques », 1876 Chinois sont répartis aux Etats-Unis, au Canada, à Cuba, en Jamaïque, au Mexique, en Equateur, en Colombie, au Chili, en Argentine et en Guyane française (E. Ma Mung, 2000 : 23).

14 Pour reprendre Hassoun J. P. et Vinh Phong Tan (1986 : 6) : « Cette hétérogénéité linguistique se retrouve dans le monde chinois immigré, délimitant naturellement des groupes et des sous-groupes qui fondent des identités dialectales ».

officielle, en plus de leur langue vernaculaire<sup>14</sup>, et peu sont ceux qui apprennent le créole ou le français. Les jeunes générations qui sont scolarisées en Guyane vont peut-être apporter des changements linguistiques notables.

Les migrants levantins sont tous originaires du Liban. Une population s'était installée en Amazonie dans les années 1850-1890 comme petits agriculteurs et ensuite comme commerçants attirés par le développement de l'économie du caoutchouc (D. Cuhe, 1997 : 187). L'immigration en Guyane date des années 1890, elle est spontanée et individuelle avec un support familial. Les migrants viennent tous de la ville de Bazhoun et sont partis de Tripoli. Une seconde vague prend place dans les années 1914. Ensuite un flux régulier de migrants s'instaure par le biais du regroupement familial. L'arabe est toujours parlé au sein des familles et tous parlent le créole et le français.

### **Territoire d'installation**

#### *Répartition spatiale du champ commercial*

Les Chinois, paysans à l'origine, ouvriers agricoles dans les plantations<sup>15</sup> à leur arrivée se sont ensuite convertis dans le commerce dans un contexte où la société de plantation a périclité assez tôt. Il s'avère que ces Chinois ont choisi le commerce d'alimentation et d'outils dans les zones aurifères autour de Mana et à Régina. Ils ont ensuite réorienté leurs activités et leurs lieux d'implantation, se spécialisant dans l'épicerie, le bazar, la restauration en milieu urbain, à Cayenne, Kourou, Mana<sup>16</sup>, Saint-Laurent, Sinnamary, Matoury... Les pionniers libanais, quant à eux, étaient tous des paysans désargentés qui, d'emblée, se sont adonnés au commerce, développant ainsi une activité apprise dans la migration.

Pourtant, leur installation n'a pas été sans poser de problème comme le montre cet extrait d'une séance du conseil général de 1887 :

« D'après les économistes, le commerce intérieur, en un mot, le petit commerce du pays, lui assure plus de bien-être que son commerce extérieur, qui est exposé à toutes les éventualités de la réussite. Il résulte donc de cette affirmation et de cette logique, que si les échanges qui doivent avoir lieu entre les citoyens d'une même contrée ou d'une même ville, parlant la même langue, ayant les mêmes besoins et les mêmes mœurs, se trouvent, comme à la Guyane, entre les Chinois d'un côté, et de l'autre, entre celles des transportés, des Arabes, qui n'offrent aucune garantie morale à la population, la Guyane ne peut que péricliter et tomber de jour en jour, parce que les ressources qu'enlèvent de son sein chaque mois ces étrangers ne doivent plus lui revenir sous aucune autre forme. C'est là Messieurs, une des causes principales de la décadence de la colonie, car les valeurs que ces étrangers enlèvent tous les mois du pays, sans rien lui rendre en compensation est une ruine pour la population (...)»<sup>17</sup>.

15 Selon I. Hidair (2003 : 44), entre 1870 et 1880, 500 Chinois sont recensés sur les plantations.

16 L. Ho Fong Choy Choucoutou, (2002 : 3) dans un récit familial montre l'itinéraire de son grand-père arrivé du Surinam qui travailla à Mana et ensuite à Cayenne.

17 Archives départementales de Guyane, conseil général, séance du 15 novembre 1887.



Ces « étrangers » dont il est question, qu'ils soient « Chinois » ou « Arabes » sont perçus de manière très négative. Le reproche qui leur a fait est de ne pas pérenniser leur présence en Guyane et de prélever des richesses sans contrepartie. A cette date, dix sept patentés chinois sont recensés possédant plusieurs établissements. D'ailleurs « tous les patentés de 3ème classe sont chinois. Ils possèdent donc seuls le petit commerce ». Ces commerçants sont affublés de qualificatifs péjoratifs : ils ont « l'esprit cupide et mercantile », et sont décrits comme vivant de peu avec le « magasin pour chambre à coucher », aussi « comment dès lors lutter avec un pareil concurrent ? ».

La discussion porte sur la proposition d'une taxe afin de contrecarrer cette « diminution de la fortune publique du pays » et « arrêter l'envahissement des Chinois », d'autant plus que des « associations occultes » ont pour mission de favoriser leur installation. Demande qui sera accordée.

Ce texte précise qu'en 1886, le commerce chinois en est à ses débuts et, pourtant, la peur nourrie à l'égard des Chinois est explicitement exprimée. Peur de l'autre et de sa différence ? Peur d'un développement économique échappant aux Créoles ? Peur d'échanges entre la Guyane et le pays d'origine ? Tous ces fantasmes s'entrechoquent pour donner lieu à un désir de contrôle de cette population et de son activité.

Plus d'un siècle après, le paysage urbain est intimement lié à cette présence commerçante. D'ailleurs, le centre-ville de Cayenne montre bien l'occupation entrelacée de l'espace entre « Chinois » et « Libanais ». Ils se partagent une rue, un trottoir. Une répartition du champ économique a permis de maintenir une cohabitation sans trop de heurts. Les Hakkas ont investi le commerce d'alimentation alors que les « Libanais » se sont spécialisés dans le commerce domestique : tissu, casseroles, matelas...

Des changements sont apparus. Une diversification des activités est dorénavant très marquée : les Chinois du Zhejiang, qui, dans un premier temps, créaient des bazars vendent aujourd'hui des produits alimentaires, ouvrent des restaurants, des magasins de souvenirs..., ce qui est vécu comme « déloyal » par les Guyanais chinois et libanais puisqu'ils empiètent sur leur territoire économique et donc mettent en « péril » leur activité, comme ils le rappellent. Des descendants hakkas sont devenus des chefs d'entreprise de sociétés transitaires, de marques franchisées, de sociétés de service et de grande distribution, des Guyanais libanais ouvrent des magasins de vêtements, de lingerie... Des jeunes délaissent ces activités commerciales au profit de métiers dans le domaine médical etc., rompant ainsi définitivement avec une tradition familiale.

#### *Le commerce comme assise territoriale et comme ressource ethnique*

Cette occupation de l'espace urbain dévoile la forte présence de ces commerçants, leur conférant ainsi une assise territoriale, se montrant alors comme de véritables acteurs économiques essentiels à la vie guyanaise. Ceux-ci, cependant, privilégient la discrétion. Effectivement, aucun quartier spécifique

n'indique un marquage territorial ethnique, la rue est commune. D'ailleurs récemment de nouveaux commerçants se sont implantés (Brésiliens...). Il n'y a pas d'affichage particulier marquant une appartenance ethnique. Certes, les boutiques exposent, quelques fois, des bouddhas, des éventails, mais rares sont les signes extérieurs rappelant l'origine des commerçants. Le nom de la boutique, peu mis en valeur, est souvent simplement le patronyme. La sobriété caractérise les devantures (Cf. photos des commerces).



Les produits proposés sont d'une grande diversité puisque ceux d'importation asiatique côtoient ceux d'autres provenances. Seuls des autels avec les offrandes, les bougies et l'encens rappellent la pratique du bouddhisme mêlé de taoïsme. Nombreux sont les hakkas convertis au catholicisme qui continuent à pratiquer leurs rites. Pour les Guyanais libanais, la discrétion est encore plus prisée. En fait, aucune mise en scène symbolique autour de l'appartenance d'origine n'existe. De plus, la fréquentation n'est pas limitée aux clients de la même origine, tous vont chez les Guyanais chinois ou libanais par nécessité.

L'organisation des entreprises fait appel aux ressources ethniques, voire plutôt familiales. Le capital et les responsabilités relèvent des ressources de la famille élargie. Tout est centralisé autour d'une figure familiale, que ce soit les parents ou un fils. La famille est également privilégiée dans le recrutement pour les postes à responsabilité, alors que des employés non chinois et non libanais sont embauchés comme vendeurs. Cependant, une nuance est à apporter : les commerçants chinois du Zhejiang préfèrent travailler entre eux car la barrière linguistique entraîne un défaut de communication et le regroupement familial semble structurant. Lorsque l'entreprise se déploie, les enfants héritent d'un nouveau secteur d'activité, mais souvent il s'agit d'une filiale. Plus que l'origine, c'est la famille qui est le ciment de toute entreprise. L'explication donnée est celle du partage des mêmes valeurs liées au travail, au rythme, à l'organisation... ce qui induit une meilleure efficacité.



C'est donc bien l'invisibilité<sup>18</sup> qui est privilégiée par les Guyanais libanais et hakkas. Certes une présence forte est repérable par un nombre important de commerces et une concentration dans un même espace, mais cette assise territoriale et ethnique apparaît plus comme un élément d'un dispositif économique avec des « entreprises du commerce extérieur (...) orienté vers les populations du pays d'accueil ». En Guyane, ces commerces ne sont pas des entreprises de « reproduction identitaire » (E. Ma Mung, 2000 : 122), c'est-à-dire qu'elles ne s'adressent pas exclusivement au groupe d'origine.

### Un maillage territorial

#### *La Guyane comme centralité*

« Les Chinois ne s'attachent jamais au sol. Ils ne sont pas propriétaires, ayant toujours un pied au magasin et l'autre sur le navire en partance. Où vont donc les bénéfices qu'ils réalisent ? A l'étranger (...) à Hong Kong et à Pékin, par Demarara et les Etats-Unis<sup>19</sup> ». Fin du XIX<sup>e</sup> c'est donc l'opacité de l'activité économique qui suscite des fantasmes et la peur qu'ils ne soient que de passage.

Il s'avère que la Guyane peut être appréhendée comme un territoire irrigué par une circulation intense et diversifiée, comme une centralité. Point d'accueil, point de départ, point de dispersion, point de transition, point de retour, la Guyane est tout à la fois. Elle est aussi un peu du pays d'origine reconstitué autour de quelques pratiques sociales circonscrites à l'alimentation, aux fêtes familiales et ce, dans l'espace privé..., mais surtout autour de rencontres familiales.

Des Libanais ont de la famille en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Surinam, soit parce que le pionnier s'est d'abord installé là-bas avant de franchir la frontière guyanaise, soit parce que la famille se disperse entre plusieurs pays afin de tester les opportunités. On observe le même phénomène dans la Caraïbe, en Guadeloupe, à la Martinique<sup>20</sup>, à Antigua, à Trinidad... C'est un maillage qui se constitue, se recompose selon les mobilités des uns et des autres. Des liens sont continuellement ravivés par le biais des accueils de neveux, cousins ou quelquefois par les mariages.

De nombreux commerçants « Syriens » à la Martinique ont transité par la Guyane. Cette escale leur a permis d'apprendre leur métier comme employé, bien souvent auprès d'un oncle. Ils ont ainsi appris la langue créole, acquis le savoir-faire marchand, découvert un nouvel environnement social, économique et culturel, développé une capacité d'adaptation et surtout ils ont accumulé un petit pécule. Ensuite se pose la question de l'autonomie. Le neveu deviendrait-il potentiellement un concurrent ? Est-ce un problème de manque d'espace dans le champ commercial ? Toujours est-il que la

18 Il en est de même à la Martinique. (Cf. I. Dubost, 2006).

19 Archives départementales de Guyane, conseil général, séance du 15 novembre 1887.

20 Cf. I. Dubost, 2000.



Martinique est alors un lieu de créativité puisque ces jeunes se mettent à leur compte, profitant des réseaux commerciaux tissés en Guyane. C'est une autonomie apprise dans la mobilité. Mais celle-ci peut aussi être élaborée comme une stratégie économique afin d'ouvrir des marchés et, avec l'appui d'un parent éloigné, de créer des filiales à la Martinique, qui seront alors gérées par un fils, une fille. Cette stratégie développe l'entreprise familiale, permet de répartir les richesses entre frères et sœurs. Elle relève d'une volonté de conquête, afin d'accroître un territoire.

Tout au long de leur histoire guyanaise, ces populations mettent en œuvre des stratégies afin de saisir les meilleures opportunités. L'aîné ou un oncle observe et analyse l'économie locale avant de faire venir sa femme et ses enfants et ensuite d'autres membres de la famille. Ce précurseur va donc développer un véritable réseau lié à une famille élargie, assurant ainsi des emplois et une pérennité à son entreprise. Ces alliances s'appuient sur une mobilité, ce qui génère un nécessaire flux migratoire, certes restreint, mais régulier et continu.

*Un jeune libanais est arrivé à Cayenne dans les années 1970 afin de travailler chez son oncle. Le voyage était payé par son père qui avait fait un emprunt. Il a travaillé avec lui durant quatre années comme salarié. Son oncle lui a proposé d'épouser sa fille. Ayant refusé cette union il a été rejeté par sa famille. Il est alors parti s'installer à son compte et après des années difficiles, il est devenu le propriétaire de quinze magasins, tous gérés par un membre de sa famille, frères, cousins... venus du Liban.*

#### ***L'élargissement territorial à la diaspora ?***

Le concept de diaspora fait référence à trois phénomènes (E. Ma Mung, 2000 : 9) : la dispersion, la multipolarité de la migration et l'interpolarité des relations, c'est-à-dire les liens migratoires, économiques, informatifs ou affectifs qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire et le lien gardé avec le pays d'origine. Le mythe de retour au pays fonctionnant comme une ressource afin d'alimenter un sentiment d'appartenance nourri d'une organisation en réseau, d'une conscience collective identitaire et d'une durée dans la dispersion.

Les Guyanais libanais ont tout conservé leurs biens à Bazhoun, que se soient les terres ou les maisons héritées de la famille, entretenus par des membres de la famille ou des employés. Lors de déplacement à Paris, ces commerçants prennent l'avion pour passer quelques jours chez eux, pour voir la famille et gérer ces biens. Les guyanais hakkas n'ont pas conservé de lien avec leur pays si ce n'est au niveau de l'imaginaire. Le rêve du retour au pays est devenu un mythe. Certes les pionniers avaient tous cet objectif après avoir fait fortune dans les « Amériques », mais peu ont accompli ce rêve. Pour les Chinois du Zhejiang, on peut émettre l'hypothèse que des liens sont maintenus par le regroupement familial.

Pour ces populations, un retour au pays semble bien improbable car leur vie est devenue celle de l'ailleurs, celui de la Guyane devenue territoire d'installation ou d'accueil transitoire, celui d'un espace plus vaste fondé sur une ré-émigration potentielle ou effective. Retour devenu encore plus improbable pour ceux qui sont nés en Guyane, qui ne connaissent Bazhoun que d'une manière fragmentée, épisodique et de la région de Canton, qu'un récit discontinu et parcellaire<sup>21</sup>. Cependant, le pays d'origine demeure un référent territorial, celui des origines, celui des parents ou grands-parents. Il est comme une sorte de ressource utilisable en cas de besoin.

Des échanges existent parfois avec le pays d'origine, des liens ont été et se tissent encore avec des protagonistes dans d'autres pôles, cependant, les Guyanais libanais et hakkas, installés depuis trois générations ne semblent pas valoriser la culture d'origine dont ils sont parfois bien éloignés. Cependant, on observe une volonté récente de faire appel aux ressources diasporiques.

Le Surinam est un pôle essentiel pour entretenir des échanges. Sa proximité engendre une mobilité et des échanges. Ainsi des femmes surinamaises libanaises ont épousé des guyanais libanais, des Chinois après une escale s'installent en Guyane. Des liens sont également tissés par le biais de manifestations sportives, comme des rencontres de basket... Une famille martiniquaise chinoise qui s'investit économiquement aujourd'hui en Guyane est sollicitée pour participer aux activités de l'association chinoise et se joint à elle lors d'échanges avec les associations surinamaises, comme ce fut le cas lors de la commémoration de l'arrivée des Chinois dans ce pays en septembre 2004. Ainsi le Surinam est aussi devenu un modèle car de nombreuses associations structurent les groupes d'origine étrangère dans cette société plurielle.

D'autres espaces servent de référents diasporiques et de ressources. L'association des chinois a toujours été aidée par des fonds extérieurs, en provenance de Chine, de Taiwan ou d'ailleurs. La construction du siège en 1960, a été financée par des fonds privés ou associatifs trinitadiens, surinamais, martiniquais, jamaïcains, guyaniens...

Les restaurateurs martiniquais chinois font appel à des cuisiniers hakkas en provenance de Hong Kong. Le recrutement se fait grâce au réseau de la diaspora et, ensuite, la migration est organisée via la Guyane. Ils sont parfois en situation irrégulière, vivant dans des logements loués par les patrons dans des conditions très difficiles. Leur situation illégale les empêche de mener toute activité sociale, ils n'apprennent donc pas le créole puisqu'ils vivent entre eux, circulant très peu. On peut supposer que leur projet migratoire n'est que pour un temps, celui d'amasser suffisamment d'argent afin de retourner au pays. Mais ceci reste à vérifier. Ceux qui souhaitent rester sont aidés par une restauratrice hakka à la Martinique qui sert d'interprète et d'intermédiaire auprès de la préfecture pour l'obtention des titres de séjour.

---

21 Qu'en est-il pour les Chinois du Zhejiang ?



Un phénomène récent est observable. Des gyanais hakkas ont investi dans de l'immobilier en région parisienne, afin d'aider leurs enfants étudiants. Ce pied-à-terre permet aussi des déplacements commerciaux afin de signer des contrats, de rencontrer des grossistes. A l'âge de la retraite, ils vivent entre la France et la Guyane. Dans l'éloignement ils conservent une territorialité plus qu'ethnique puisque ces logements sont concentrés dans une zone précise à Ivry sur Seine, qu'ils ont dénommé « Le Petit Cayenne » !

Ces groupes mobilisent des ressources diasporiques à des fins économiques, familiales. De nouvelles ressources sont aujourd'hui mobilisées dans le champ culturel afin de raviver un sentiment d'appartenance et d'en développer de nouveaux dans le pays d'accueil. Dans ce contexte, les frontières s'abolissent et se franchissent.

Les réseaux diasporiques, « l'œuvre, l'aventure et l'engagement des hommes, s'attachant à refaire lien et à refaire sens » (C. Bordes-Benayoun, 2005 : 492), sont orientés vers Hong Kong, l'Amérique du sud pour sa proximité et plus particulièrement le Surinam et la Caraïbe avec Trinidad, la Martinique, la Guadeloupe. Il semblerait qu'une nouvelle tendance émerge, à savoir celle d'un développement de ces réseaux ou, plutôt, d'un élargissement territorial. Serait-ce les Chinois du Zhejiang qui induisent ces changements par leur nette volonté de ne pas s'intégrer à ces territoires français d'Amérique dans le contexte actuel ? Une seule certitude apparaît celle d'une discontinuité : rien n'est jamais acquis, ni définitivement acté. En effet, les jeunes chinois scolarisés, les Chinois naturalisés originaires du Zhejiang se confrontent à une vie gyanaise. Deviendront-ils à leur tour des Gyanais d'origine chinoise, se conformant alors à une nouvelle construction identitaire ? Tandis que les Gyanais d'origine hakka regardent à nouveau vers la Chine si lointaine, celle de leurs ancêtres, presque mythique faute de mémoire transmise, de discours, de souvenirs et faute de liens avec ceux-là mêmes qui participent à un univers originel.

Cette discontinuité apparaît aussi en Guyane. Malgré une association qui affiche une image de solidarité et d'entente, les Chinois et les Gyanais chinois n'ont pas créé d'espace collectif de vie et encore moins communautaire : hormis leur origine culturelle et territoriale ainsi qu'une activité économique commune et non partagée, car l'organisation du travail repose d'abord sur les attaches familiales, les liens sociaux sont bien ténus. Les réseaux diasporiques sont dirigés plus vers l'extérieur que vers les « semblables » géographiquement proches. Tout simplement parce que ces réseaux suivent également les systèmes d'appartenance. En effet, les Chinois du Zhejiang, ont gardé des liens avec leur famille du fait de leur installation récente, ce qui n'est pas le cas pour les Gyanais hakkas.

Un consensus apparaît : cette construction objectivée qu'est la diaspora qui nous « donne à voir des processus et des formes diasporiques plutôt que des diasporas cristallisées », se définit aujourd'hui selon de nouvelles formes de mobilités. Aussi en reprenant l'expression de C. Benayoun (*ibid.* : 490) « l'expérience diasporique introduit ainsi de la distance sociale et culturelle au



sein même du peuple dispersé, de la dissemblance au sien de ce que l'opinion en général ou les sciences sociales voudraient concevoir comme communautaire ». Or, ce que ces populations immigrées en Guyane nous font découvrir, c'est bien cette adaptation sans cesse renouvelée à ce territoire à conquérir, à s'approprier pour un temps, pour longtemps, se confrontant au regard de l'autre... Car « la construction de la relation à l'autre se pose à la fois dans la confrontation quotidienne avec les membres de la société d'accueil et avec la diaspora d'accueil, c'est-à-dire dans une confrontation générale à la différence qui constitue une source de questionnement identitaire et un défi permanent. L'homme diasporique se caractérise par une double condition d'étranger, qui appelle concomitamment une résolution du lien communautaire et extracommunautaire » (Benayoun, 2005 : 493).

### *Négociation des identités*

Il est intéressant de mesurer le décalage qui existe entre les Guyanais et les Martiniquais Hakkas. Les premiers ont fait le choix du plurilinguisme puisqu'ils parlent le créole, le français et ont conservé le hakka, langue vernaculaire transmise depuis plusieurs générations. Les seconds ont abandonné le hakka au profit du créole et du français, créant ainsi une véritable rupture linguistique et culturelle avec le pays d'origine. Il n'y a pas de transmission orale de la culture chinoise, du moins hakka. Un martiniquais chinois appartenant à la deuxième génération, âgé d'une soixantaine d'années, a découvert la Chine grâce à un voyage organisé il y a peu, et est devenu un collectionneur d'art chinois. Il décrit sa démarche comme une volonté de se rapprocher de la culture d'origine de ses parents. Même l'histoire de la famille tant en Chine que dans la société d'accueil n'est guère transmise. Il semble que ce soit bien une stratégie d'implantation qui ait été menée tant en Guyane qu'à la Martinique mais pas dans les mêmes modalités.

L'association des Chinois, Fa Kia Kon So qui date de 1901, joue un rôle important dans la redéfinition d'une culture « sino-guyanaise ». En effet, les responsables marquent une volonté très forte de structurer ces groupes originaires de Chine, même si des dissensions assombrissent la réalité. Des cours de mandarin sont proposés. Une cellule de communication a été ouverte afin d'afficher cette visibilité et de tisser des liens culturels.

Des fêtes sont organisées, que ce soit la fête de la lune ou le défilé des dragons pour le nouvel an chinois afin de raviver l'appartenance à la culture d'origine. La participation au carnaval dénote une volonté de participation à la culture guyanaise en montrant un pan de la culture d'origine. D'ailleurs, ce temps festif est « lourd d'enjeux identitaires : il est, dans le même temps, la dernière grande manifestation collective de la culture créole, le dernier lieu où peut encore hautement s'affirmer la capacité guyanaise à assimiler les nouveaux venus et, à l'inverse, l'occasion d'intégrer en tant que tels des groupes porteurs d'autres cultures et d'autres traditions carnavalesques » (M. J. Jolivet, 1994 : 532-533). Pour les Chinois du Zhejiang, la situation n'est pas la même puisque des liens sont maintenus avec la société d'origine, la langue

est là pour le rappeler. De plus, un flux migratoire constant, vraisemblablement par le biais du regroupement familial, permet d'alimenter cette appartenance.

Les Libanais revendiquent une double appartenance tout à la fois guyanaise et libanaise. Pour ceux qui ont épousé des non-libanais, leur statut n'est pas toujours facile à assumer, certains ont même subi un rejet familial parfois virulent. Mis au ban de la famille et du groupe, ils vivent cette situation de manière douloureuse et on sent alors une revendication d'appartenance à la société guyanaise très marquée.

Ce qui émerge, c'est bien cette volonté d'appartenir à deux univers en donnant une priorité à la Guyane. Aucune revendication d'appartenance à une minorité, encore moins ethnique, n'est formulée. Leur étrangeté est celle que leur confèrent les autres. Chacun connaît et reconnaît l'autre de son groupe, évalue sa réussite économique et sociale. Chaque groupe s'est auto-évalué : 7 000 chinois<sup>22</sup> dont 600-700 Chinois du Zhejiang et 400 Libanais. Cette auto-évaluation s'inscrit dans une nouvelle démarche d'ordonnement d'une visibilité : ces groupes commencent à se construire une image pour l'autre, comme un miroir qui les ferait rebondir sur eux-mêmes. Ils participent à l'évolution d'une société qui clame sa pluriethnicité et dans laquelle ils veulent se trouver une place. Un peu comme les Péruviens libanais qui « se forgent une identité mixte, plurielle, qui concilie les exigences de la mémoire collective et celle de l'enracinement dans la terre d'accueil. Leur volonté d'enracinement qui se traduit par un grand effort d'acquisition de la culture créole a pour avantage de favoriser l'acceptation de leur présence de la part de la population péruvienne. Mais elle a pour inconvénient de ne pas leur permettre d'être reconnus pour ce qu'ils se considèrent être » (D. Cuhe, 1997: 192).

Les Guyanais chinois sont-ils encore des exilés diasporiques ou de simples guyanais ? Que penser des Chinois originaires du Zhejiang ? Les Guyanais chinois et les Chinois du Zhejiang participent-ils à une « constellation ethnique » par le biais de leurs réseaux, puisque ces « groupes relationnels sont hétérogènes et ne se réfèrent pas clairement à une nation ou à une culture homogène mais plutôt à des pôles du monde chinois – communautés immigrées à travers le monde, Chine populaire, Taiwan, Hong Kong... - en ce sens, ils ne constituent donc pas véritablement une minorité culturelle » (Hassoun J. P. - Yin Phong T., 1986 :19).

Au-delà d'une compréhension des mondes chinois et libanais guyanais et martiniquais, la démarche comparatiste a aussi pour ambition de comprendre comment s'établit une gestion de la différence dans deux territoires distincts,

22 En juin 2004, d'après les estimations de la Préfecture, les Chinois originaires de la République populaire de Chine constituent le cinquième groupe d'immigrés avec 1120 personnes, chiffres auquel il faut rajouter des Chinois ayant la nationalité surinamaïse. Les autres groupes sont les Haïtiens : 11 481, les Surinamaïses : 11 253, les Brésiliens 7724, les Guyaniens...



bien qu'ayant un statut politique équivalent, et comment ces populations organisent leurs propres stratégies afin de se positionner socialement et politiquement. Leur rôle majeur dans l'économie étant déjà un atout.

Autant la Guyane affiche la carte de la pluriethnicité, de la pluriculturalité, le choix étant politiquement énoncé 105 nationalités sont représentées sur le territoire autant la Martinique semble moins préoccupée par cette question. Ces populations participent à la vie citoyenne guyanaise puisque des élus siègent aux Conseils général et régional, mais aussi à la Chambre de commerce, en mairies... Certains commerçants financent parfois des campagnes électorales. A la Martinique, ces populations chinoises et « syrienne » ont fait le choix depuis longtemps d'un non-investissement dans l'espace public, si ce n'est dans le sponsoring sportif<sup>23</sup>. Ces migrants nous invitent à une réflexion sur les capacités d'accueil de ces sociétés et ce, dans la durée. En effet, les migrants sont arrivés à des époques précises, dans des contextes différents.

Toujours est-il que le territoire est un véritable rouage stratégique. Organisé comme un maillage d'espaces entrelacés autour de la Guyane, du Surinam, de la Martinique.. et du pays d'origine, traversé et structuré par des liens de quelque nature qu'ils soient, il suscite un sentiment d'appartenance à la société guyanaise alimenté par des liens diasporiques. Mais celui-ci est vécu loin de toute démonstration. La mort est alors l'opportunité pour afficher une appartenance à une culture d'origine. Des tombes en forme de pagodes, de l'encens se consumant devant une façade avec des idéogrammes chinois, des inscriptions affirmant la commune d'origine libanaise sont autant de marquages identitaires. Le retour au pays est devenu mythique alors la mort seule convie à ce voyage. Les tombes du cimetière de Cayenne cimentent le dernier territoire visible (cf. photos).



23 Trois canots de régates sont financés par un des plus gros groupes économiques de l'île tenue par une famille d'origine hakka et sont en rivalité lors du Tour des Yoles de la Martinique, manifestation de plus en plus médiatisée et économiquement rentable.



### Bibliographie

- BORDES-BENAYOUN Chantal, 2005 « Conclusion ». in ANTEBY-YEMINI Lisa, BERTHOMIERE William, SHEFFER Gabriel (direction), *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, p. 489-494
- CUCHE Denys, 1997, « L'immigration libanaise au Pérou », *Journal de la société des américanistes*, Tome 83, p. 173-199.
- DOULET Jean François – GERVAIS-LAMBONY Marie-Anne, 2000, *La Chine et les Chinois de la diaspora*, Neuilly, Atlande.
- DUBOST Isabelle, 2000, «Les «Syriens» martiniquais : une alternative identitaire exemplaire», in BERNABÉ Jean - BONNIOML Jean Luc - CONFIAnt Raphaël - L'ÉTANG Gerry (Ed.) *Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles. Mélanges offerts à J. Benoist*, Martinique, Ibis Rouge, Presses Universitaires Créoles : 277-289
- , 2005, « Au-delà de l'ethnicité : les « Chinois » à la Martinique », in CALMONT André – AUDEBERT Cédric (Coord.) *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*, GEODE Terres d'Amérique, Paris, Karthala
- HASSOUN Jean Pierre – YINH PHONG Tan, 1986, « Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? », *Terrain* n°7 *Approches des communautés étrangères en France*. <http://terrain.revues.org/document2909.html>. Site consulté le 20 juin 2006.
- HELLY Denise, 1979, *Idéologie et ethnicité. Les Chinois Macao à Cuba : 1847-1886*, Montréal, Presses de l'université de Montréal.
- HIDAIR Isabelle, 2003, *La construction identitaire des Créoles de Guyane. De la gestion d'un héritage pluriel à l'insertion dans un contexte multiculturel*, thèse d'anthropologie sous la direction de M. J. Jolivet, Paris, EHESS.
- HO FONG CHOY CHOUOUTOU Lydie, 2002, « Des Chinois aux Chinwa-neg... », *Dérades*, n°8: 1-10.
- JOLIVET Marie José, 1994, « Créolisation et intégration dans le carnaval de Guyane », *Cahier des sciences humaines* 30 (3) : 531-549.
- MA MUNG Emmanuel, 2000, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Editions Ophrys
- WILSON Andrew (Editeur), 2004, *The Chinese in the Caribbean*, Princeton, Markus Wiener Publishers.

